



Communiqué de presse
19 novembre 2018

Aux représentant-e-s des médias

Courir pour un idéal commun

Le premier *Relais de la Course de l'Escalade* célèbre la Déclaration universelle des droits de l'homme.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » Tel est l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui fête cette année ses 70 ans. Pour marquer ce moment, la Ville de Genève, associée au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et à la Course de l'Escalade, organise un relais symbolique.

Profondément attaché aux valeurs contenues dans la déclaration universelle des droits de l'homme, la Ville de Genève a souhaité marquer la signature de ce texte qui profile la cité de Calvin depuis sept décennies comme la ville ressource en matière de droits humains. Dans cette optique, la Ville de Genève organise le **samedi 1er décembre** en partenariat avec la Course de l'Escalade et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, une course de relais. Hautement symbolique, cet événement propose à la population genevoise et à la Genève internationale de se rencontrer et de partager un moment autour de ces valeurs communes.

« Il me semblait indispensable de lier cet anniversaire à un événement profondément populaire aux valeurs rassembleuses. La Course de l'Escalade est ce moment de mobilisation commune et de partage très fort, qui nous rappelle que la défense des droits humains requiert une mobilisation solidaire et un engagement de chaque instant, car rien n'est jamais acquis » souligne **Sami Kanaan, Maire de Genève**.

Un message appuyé par le **président de la Course de l'Escalade Jerry Maspoli** pour qui « la course à pied est une discipline individuelle mais qui permet à tout un chacun de conserver le contrôle de soi et son esprit loyal. Nous tenons à ce que la Course de l'Escalade continue à mettre en exergue les valeurs positives liées au sport et sommes heureux d'accueillir ce relais ».

Enfin, pour **Michelle Bachelet, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme** « Genève est la capitale des droits de l'homme et nous devons construire des ponts depuis ici pour ancrer ces valeurs fondamentales partout dans le monde ».

Le coup d'envoi du Relais de l'Escalade sera donné à **18h**. Sept points seront répartis sur un parcours de 2,3 kilomètres pour permettre aux participantes et aux participants de transmettre à chaque groupe le témoin de leur attachement aux valeurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La Course de l'Escalade réunit chaque année près de 40'000 personnes.

Le relais de l'Escalade s'adresse à tous et à toutes et ne requiert pas de condition physique particulière. Les inscriptions sont ouvertes dès aujourd'hui selon le principe du premier annoncé premier inscrit http://bit.ly/Relais_Escalade.

Les droits de l'Homme à Genève :

Le Haut-Commissariat, dont le siège est à Genève, promeut et protège les droits et les libertés consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme et en favorise leur exercice concret. A travers la voix et le travail de la Haut-Commissaire et de 1200 collaborateurs présents dans 65 pays, le Haut-Commissariat vise à faire des droits de l'homme une réalité pour les citoyens du monde entier. Le HCDH dépend du Secrétariat général des Nations Unies. Genève a également été le siège de la Commission des droits de l'homme de 1946 à 2006 qui dépendait du Conseil économique et social des Nations unies. Depuis 2006, le Conseil des droits de l'homme se déroule à Genève en qualité d'organe de l'Assemblée générale des Nations Unies. Un nombre important d'OI et d'ONG qui agissent en matière de droits de l'homme sont également établies au bout du Léman.

Contact

Félicien Mazzola

Collaborateur personnel du Maire

T : 022.418.95.25 – M : 079.542.66.50